



SITE WEB

BIENVENUE SUR
LE SITE DE LA MAIRIE
DE SAINT-SAUVEUR !

Retrouvez toutes
vos actualité,
informations et
agenda des différentes
manifestations sur la
commune.

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNEE !

Le maire et l'ensemble du conseil municipal
vous convient à la cérémonie des vœux
qui se tiendra le dimanche 8 janvier 2017
à 11h à la salle des fêtes.





LE MOT DU MAIRE

2016 a été malheureusement marqué, une nouvelle fois, par de nombreux et tragiques évènements. Je ne reviendrai pas dessus, ils sont encore inscrits dans nos mémoires.

La fin d'année approche et ces derniers mois ont été riches de projets sur la commune. Malgré la poursuite de la baisse des dotations de l'Etat, nous avons réalisé de nombreux travaux que vous découvrirez dans ce numéro. Nous avons, avec la commission éducation jeunesse, poursuivi notre action en faveur de nos enfants scolarisés en maintenant des prestations de qualité pour les activités périscolaires.

Nous avons également pensé à nos jeunes ados et adultes en organisant des rencontres jeunes en soirée pour amorcer avec eux la mise en place de projets les concernant.

P/2

NOVEMBRE 2016

Nous avons par ailleurs engagé la révision de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme) et revu le Plan Communal de Sauvegarde (PCS). L'étude de la future salle multi activités et de ses abords est en pleine construction.

Une commission spécifique travaille sur le projet d'une résidence sénior et réfléchit à la mise en place d'une mutuelle solidaire.

Notre village de Saint Sauveur est une commune vivante, elle offre un cadre de vie agréable.

Et c'est toujours avec autant de plaisir que nous y accueillons l'arrivée de nouvelles familles, tout comme les nombreux mariages et naissances qui ont ponctué ces derniers mois.

A l'approche de la fin d'année, au nom du conseil municipal, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes.

SOMMAIRE

SCOLAIRE	3
URBANISME ET TRAVAUX	4-6
CCAS	7
GROUPE SENIORS	7
ASSOCIATIONS	8-10
ENVIRONNEMENT	11
MISSION LOCALE	12
NOUVEAUX COMMERCES	13
ETAT CICIL	14
MAIRIE	15
PROGRAMME	16

Responsable de la publication :
Michel Gentit Maire de St Sauveur
Edité par Press'Vercors - Décembre 2015
Z.I. La Maladière - 38160 SAINT-SAUVEUR
Merci aux membres
de la Commission Communication
pour leur contribution :
Nelly Allard, Audrey Belle,
Jean-François Leduc,
Cécile Fombaron et Isabelle Trouillet.



Ecole

EFFECTIFS

L'école primaire de notre commune accueille cette année 185 élèves et deux nouveaux enseignants pour les classes CM1-CM2.

EXERCICE « ATTENTAT INTRUSION »

Dans le cadre du plan particulier de mise en sûreté (PPMS) un exercice « attentat intrusion » a eu lieu dans l'école mardi 18 octobre. L'exercice qui invite à réagir à une intrusion violente dans les locaux scolaires a été préparé en amont

avec le personnel de l'école. Le PPMS réalisé par la commune a prévu un signal d'alerte et les conduites à tenir : s'enfermer et se protéger. Le jour de l'exercice, une alarme a été déclenchée et les enfants ont suivi les instructions les invitant à se protéger sous leur bureau alors que leur enseignant fermait volets et porte de la classe à clé. L'exercice s'est parfaitement déroulé dans le calme.

TAP



Cette année encore, trois jours par semaine, plus de 140 élèves se retrouvent, à la sortie de la classe, pour participer aux différentes activités proposées par les intervenants des ateliers des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) .

Ce trimestre les activités proposées sont le dessin, la cuisine, le loisir créatif, les arts plastiques, les jeux collectifs, le jardinage, le cheval, les jeux de société, les sports collectifs, la détente, la peinture. De nouvelles activités sont proposées depuis cette rentrée : il s'agit de la rédaction du journal des TAP, d'expériences scientifiques, de théâtre d'improvisation, de pétanque.



Lors d'ateliers de création, **les enfants ont réalisé près de 130 cartes de vœux qui seront distribuées aux seniors à l'occasion du traditionnel repas de fin d'année organisé par le CCAS.**

Les enfants ont également produit des dessins qui ont servi à construire une grande rosace. Cette œuvre a été offerte aux résidents du Perron avec qui ils travaillent en partenariat.

En effet, ils sont venus à l'école pour présenter des œuvres qu'ils ont réalisées et ils les ont exposées à la garderie de l'école.

Les enfants ont répondu à cette exposition par des créations qui ont été également exposées au café des âges du Perron un mois durant.

Garderie

Lors de 3 séances de garderie, la ludothèque de la communauté de commune du pays de St Marcellin est venue faire découvrir aux enfants d'autres jeux de société, d'adresse et de construction.

Une dernière séance est prévue le mardi 20 Juin 2017.



URBANISME ET TRAVAUX

Plu

Le conseil municipal ayant arrêté le nouveau PLU par délibération en date du 8 juillet dernier, la commune a sollicité le Président du Tribunal pour la désignation d'un commissaire enquêteur pour l'enquête publique réglementaire courant décembre.

Projet salle multi-activités

La commission composée d'élus qui se réunit régulièrement depuis plusieurs mois pour travailler sur le projet de nouvelle salle des fêtes a souhaité s'appuyer sur une équipe de professionnels pour l'aider à prendre les bonnes décisions quant à ce projet que l'équipe municipale veut structurant pour la commune et ses habitants.

Un appel à candidature a donc été lancé pour la mission de maîtrise d'œuvre concernant la salle multi activités et l'aménagement de ses abords. Conformément à la réglementation, après une première sélection de 3 candidats parmi la vingtaine ayant répondu à l'appel à candidatures, c'est finalement le cabinet ANKHA Architecture qui a été retenu au terme de la seconde journée de sélection. Une première réunion de lancement de la mission a eu lieu le 11 octobre, en présence du CAUE de l'Isère (Conseil Architecture Urbanisme et Environnement), et de la commission. Lors d'un sondage effectué dans le courant de l'année 2015, vous vous êtes majoritairement prononcés pour le maintien de la salle des fêtes à son emplacement actuel. L'équipe municipale et le cabinet ANKHA ont



souhaité maintenir le lien avec la population sur ce projet en organisant un « atelier-rencontre » avec les riverains, les usagers de la salle des fêtes et des représentants des associations le 4 novembre en fin d'après-midi. L'idée était d'échanger sur les attentes et questions de tous en matière d'aménagement de la future salle et des espaces publics environnants, et de recueillir des éléments permettant d'apporter de la matière supplémentaire pour l'élaboration du projet. Afin de tenir informés les habitants sur l'avancée du projet et les solutions retenues, une réunion d'information et de présentation de la solution retenue sera organisée dans les mois à venir.

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À LA FERMETURE DU PASSAGE À NIVEAU N° 53

A la suite de l'avis favorable émis par le conseil municipal en date du 30 Août dernier pour la fermeture du passage à niveau n°53 situé rue des Pivoines, la commune a sollicité la SNCF afin de l'autoriser à lancer une enquête publique. Les dates de celle-ci ne sont pas encore connues à ce jour.

RAPPEL DES RÈGLES EN MATIÈRE D'URBANISME

Toute construction quelle qu'elle soit (abri, piscine, portail extérieur, clôture non végétalisée...) ainsi que toute modification de façade ou de toiture (velux, panneau photovoltaïque, tuiles, portail de garage, peinture extérieure...) doivent faire l'objet d'une déclaration préalable aux travaux auprès de la mairie.

Retrouvez toutes les informations utiles sur le site internet de la commune.

P/4
NOVEMBRE 2016



Travaux à l'école

Les travaux de réfection des couloirs de circulation des classes (peinture, remplacement plaques des plafonds tachés, remise en état des tableaux en liège) ont été réalisés pendant les vacances scolaires estivales par les employés des services techniques. Les volets roulants de la dernière classe ont été remplacés par la société Cogne.

Travaux bâtiment foot

Les travaux de construction et de réfection de deux sanitaires extérieurs et d'un vestiaire arbitre avec douche et sanitaire sont en cours de réalisation par la société Batir38. Un nouveau chauffe-eau (nouvelle contenance 1000l) a été installé par la société Balme.

Travaux sur les terrains foot

Le marquage et délimitation du terrain stabilisé ont été réalisés par les employés des services techniques et le ré-engazonnage du terrain de foot (regarnissage et carottage) par la société Synergie Sports.

Embellissement de la commune



La façade de la salle polyvalente a été ravalée par les employés des services techniques. La mise en place d'enseignes sur les devantures des salles communales permettra de mieux les identifier. Ces dernières ont été réalisées et installées par la société ADN Enseignes.



La réfection du cours de tennis était bien nécessaire. Après un profond décapage du sol, les employés des services techniques ont soigneusement repeint le court qui est désormais flambant neuf !



Acquisition d'un nouveau véhicule

Les services techniques de la mairie ont été dotés d'un fourgon Citroën neuf qui portera bientôt le logo de la commune.



City-Stade

P/6
NOVEMBRE 2016



Un city-stade a été implanté et construit à proximité du terrain de foot par les sociétés Chambard, Tout en Vert et Transalp au printemps dernier et ouvert à tous les habitants au début de l'été. Cette structure permet de pratiquer différents sports de ballon tel le foot, le hand et la basket. Un règlement a été établi et doit impérativement être respecté.

Personnes à Mobilité Réduite

ACCESSIBILITÉ DES SALLES POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

La mise aux normes des différentes salles communales et de l'école a été effectuée en grande partie cette année : création de sanitaires adaptés aux normes PMR, pose de cheminements et de mains courantes, création de places de parkings en extérieur, ...



CCAS



AIDES AUX JEUNES DE SAINT SAUVEUR

Le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Sauveur alloue une aide

- à la pratique sportive, culturelle ou artistique à tout enfant de 5 à 11 ans, scolarisé et résidant à Saint-Sauveur, à l'exclusion des enfants scolarisés au collège et selon le quotient familial. Les aides varient de 10 à 45€ si le quotient familial est inférieur à 1 500.
- aux enfants (de 3 à 17 ans) de Saint Sauveur pour les activités en accueil de loisirs, les séjours en camps et colonies de vacances (avec hébergement) dans tous les départements de France. Si le quotient familial est inférieur à 900, le CCAS prend en charge une partie de la facture acquittée.

REPAS DES AÎNÉS ET COLIS DE NOËL

Le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Sauveur organise son repas annuel offert aux Salvériens et Salvériennes de 70 ans et plus le samedi 26 novembre 2016 à la Salle des Fêtes de Saint-Sauveur. Le repas est préparé par le traiteur Saint Philomène. Cette année, Pierre-Luc et Véronique Moinel reviennent pour nous présenter leur nouveau spectacle.

Un colis sera offert pour Noël aux personnes de 80 ans et plus qui n'ont pas pu participer au repas ainsi qu'aux personnes (entre 70 ans et moins de 80 ans) qui n'ont pas pu s'y rendre pour des raisons de santé.

GROUPE SENIORS

Afin de répondre aux préoccupations de la population en matière de «Mutuelle», un questionnaire vous a été envoyé fin septembre.

Si toute personne en activité peut désormais bénéficier d'une Mutuelle Santé Complémentaire (l'employeur étant tenu de participer pour tout son personnel à une Mutuelle), pour les travailleurs indépendants, les chômeurs, les étudiants et certains retraités, il appartient à chacun d'en souscrire éventuellement une. A ce jour, nous avons reçu 26 réponses, parmi lesquelles, certains souhaiteraient revoir leur contrat et nous ont sollicités récemment à ce sujet. Pour celles ou ceux qui n'auraient pas eu connaissance de ce questionnaire et qui seraient intéressés, vous pouvez le retirer au secrétariat de la mairie et nous le retourner au plus tard le 31 Janvier 2017.



ACCA

Pour plus de sécurité, l'ACCA a réalisé des miradors qui ont été installés sur des secteurs plats de la commune avec l'accord des propriétaires. Ceux-ci permettent en effet, lors des traques de grands gibiers pour lesquelles le tir à balle est obligatoire, de faciliter l'identification du gibier et de réaliser des tirs fichants à plus courte distance afin de limiter le risque de ricochets. L'accès de ces miradors est interdit à toutes personnes étrangères à l'ACCA.

2'Partage

Après une année de pause, 2P'ARTage relance "Décembre en couleurs" Cette troisième édition est l'occasion d'exposer des toiles d'artistes venus de différents horizons avec des toiles de nos adhérents. Nous vous convions les samedi 10 et dimanche 11 décembre 2016 à ce moment de partage. Nous vous attendons très nombreux. En 2017, nous organiserons 2 ateliers "Découv'Art" pour les enfants : le 1 février 2017 et le 15 avril 2017. Le nombre de places est limité à 8 enfants. Le prix de l'atelier est fixé à 7€.

Les inscriptions se feront par ordre d'arrivée. Si vous êtes intéressés, vous pouvez nous envoyer un mail à : assos-2partage@hotmail.fr.



P/8

NOVEMBRE 2016

Cantine

La Cantine de Saint Sauveur est une association Loi 1901 dont l'objet est la fourniture de repas aux enfants scolarisés à l'école de St Sauveur. Depuis sa création en 1961, cette association fonctionne grâce à l'implication d'un petit nombre de parents d'élèves et permet de servir un nombre important de repas chaque année (plus de 10 200 pour l'année scolaire écoulée), délivrant ainsi un service très utile à la collectivité, puisque près de 70 enfants bénéficient de ce service chaque midi. La spécificité de la cantine réside dans le fait que son fonctionnement associatif permet de fournir des repas de qualité, élaborés avec des produits frais achetés localement, et dont le tarif est un des moins élevés de la région. Cette association emploie une cantinière qui confectionne les repas tous les matins et prend en charge les commandes, les livraisons ainsi que les inscriptions et les règlements.

Le service, réalisé par des employés communaux,

adapté à l'appétit de chaque enfant permet de limiter le gaspillage alimentaire. L'assemblée générale de l'association cantine scolaire a eu lieu le 4 octobre 2016 en présence d'une dizaine de parents. Elle a été l'occasion de faire le point sur l'année scolaire écoulée et de renouveler le bureau, désormais composé de 7 membres :



Présidente : Emilie GOBLET-BENISTANT - Vice-Présidente : Françoise NAPOLI - Trésorière : Emmanuelle PEFFERKORN - Vice-Trésorière : Angélique CAVAGNE - Secrétaire : Sandrine MARCHAND - Vice-Secrétaire : Damien MARCOVECCHIO - Membre du bureau : Cécile FOMBARON - Et Notre cantinière : Françoise CHEMIN

Le bureau se réunit avant chaque période de vacances scolaires pour élaborer les menus de la période suivante. Tous les parents souhaitant participer sont les bienvenus !



Les Salvauriens pour la 19^{ème} année sur les planches



(Sur la photo dans l'ordre : Florica, Ludo, Laurence, Nicolas, Colette, Isabelle et Nicole)

Très beau succès pour les Salvauriens, dû au talent et à la bonne humeur de tous ses acteurs, avec une comédie de Martine Rigollot « Haut les Cœurs ». C'est une tradition : à la mi-novembre, ils se retrouvent sur les planches à la salle des fêtes. Le plaisir que les 7 comédiens ont eu à jouer ensemble était réel et le public très réceptif. La troupe compte une nouvelle recrue pour cette année : Nicolas, qui est par ailleurs trésorier de l'association. Il est à souligner la constante progression des derniers rentrés dans l'équipe l'année dernière. Les Salvauriens vous donnent rendez-vous l'année prochaine et vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année.



Club de l'amitié

Le Club de l'Amitié de Saint Sauveur compte actuellement 82 adhérents.

Véritable Club relationnel, il vise à rompre l'isolement à travers les activités proposées

Tous les lundis : Travaux manuels (points de croix, hardanger, tricot)

Tous les 1^{er} et 3^{er} mercredis de chaque mois : Jeux divers (coinche, scrabble, Rummikub, tarots, pétanque.....)

Repas à thème (anniversaire, fête des pères et mères)

Deux voyages prévus dans l'année : Avril et juillet

Concours interclub de coinche et de pétanque

Thé dansant

Réveillon du jour de l'an

Si cela correspond à votre attente, alors venez nous rejoindre à la salle des associations de Saint Sauveur où le meilleur accueil vous sera réservé.





Assemblée générale du Comité des Fêtes :

Un bilan largement approuvé.

Le Comité des Fêtes de St Sauveur a tenu son Assemblée Générale vendredi 7 octobre, à la salle de réunion des associations, en présence de Michel Gentit, maire, Marie-Hélène Frei et Thierry Feugier, adjoints ainsi que des représentants de la vie associative, Nadège Cartier et Céline Laffont.

Ludovic Alfocea, Président, a présenté le bilan moral d'une année riche en manifestations qui ont toutes connu un franc succès. Si celle du 1^{er} mai aurait mérité mieux, les autres ont toutes été positives.

à boisson et un ordinateur portable.

Le président remercia chaleureusement toutes les personnes, qui, de près ou de loin, ont contribué à la bonne marche de l'association et au succès des manifestations du Comité des Fêtes ainsi que la mairie pour le nouveau local, mis à disposition de l'association dans la zone technique pour le rangement de tout son matériel.

La plupart des manifestations seront reconduites sur cette nouvelle saison : Marché de Noël les 3 et 4 décembre prochain, mais aussi en 2017, la Mondée, la récolte des œufs du 1^{er} mai et « Saint-Sauveur en Fête » au mois de juin

Pour le renouvellement du Conseil d'administration et du bureau, aucun membre ne s'étant manifesté, les mandats ont été reconduits. Président : Ludovic Alfocea, vice-président : Michel Feugier, trésorier : Daniel Schaff (adjoint : Alain Fustier), Secrétaire : Annie Paquien, (adjointe : Sylvie Dunant). Membres : Aurélie Ageron, Thérèse Arnaudon, Hervé Blasco, Lisa Borsoi, Chris Feugier, Daniel Feugier, Jean-Paul Paquien, Gilbert Rodet et Henri Torresan.

P/10

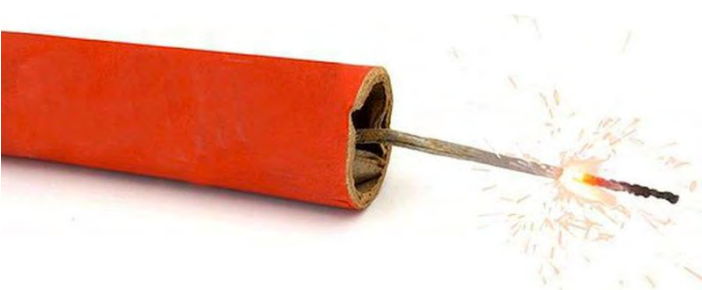
NOVEMBRE 2016

C'est ce qui ressort du bilan financier présenté par Alain Fustier, trésorier-adjoint. Un résultat dû, en partie, il est vrai, à la location des chapiteaux.

Tous les rapports présentés ont été adoptés à l'unanimité.

Côté investissements, il est prévu entre autres pour la saison à venir l'achat de deux nouveaux chapiteaux, une machine à hot dog, deux armoires

Usage de pétard interdit sur la voie publique



En raison de leur nuisances (bruit et incivilités) et du danger qu'ils peuvent représenter, nous vous rappelons que l'usage des pétards sur les lieux et dans les locaux accessibles au public est interdit.



Tri des déchets



TOUS LES EMBALLAGES PLASTIQUES



TEPOS Sud Grésivaudan

Le Pays Sud-Grésivaudan au travers du programme TEPOS (Territoire à Energie Positive) s'est engagé dans la transition énergétique. Le travail mené par le territoire a permis d'obtenir la reconnaissance de l'Etat au travers de la labellisation du territoire comme «Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte» (TEPCV).

Cette labellisation a permis au territoire de bénéficier d'une enveloppe financière pour financer des projets d'investissement en lien avec la maîtrise des énergies et le développement des énergies renouvelables.

En outre, le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer a monté une opération de

partenariat avec EDF pour distribuer gratuitement des ampoules LED aux habitants sur les territoires labellisés, à raison d'un pack de 2 ampoules (ampoules à LED E27, gros culot à vis) par foyer qui en fait la demande.

Une ampoule LED dure 40 fois plus longtemps, est 12 fois plus lumineuse et permet 80% d'économies par rapport à une ampoule à incandescence.

Vous pouvez retirer gratuitement votre lot de 2 ampoules LED en mairie le 17 décembre de 10h à 12h en échange de vos anciennes ampoules à incandescence (dans la limite des stocks disponibles).



Vélo route

La véloroute de la vallée de l'Isère inscrite au schéma national des véloroutes et des voies vertes (V63) traverse trois départements ; la Drôme, l'Isère et la Savoie. Sa longueur totale est d'environ 200 kms dont 122 kms en Isère.

A chacune de ses extrémités, la véloroute (V63) se connecte à la ViaRhôna (V17). Cette variante passant par Chambéry et Grenoble est une alternative à l'itinéraire européen. Elle empruntera la route départementale (RD 32) sur une distance de 800m environ, les voies communales suivantes : la route du Port de Beauvoir (VC 1231) , la route de l'ancienne église (VC 1250 / 1162 / 1183), la route de la Croix de May (VC 1179) sur une longueur totale de 4,5 kms. Lors de la réunion avec les riverains des voies concernées par la vélo route le 3 novembre dernier, le Service Aménagement du Conseil Départemental de l'Isère, s'est engagé à étudier la faisabilité d'un éventuel élargissement de la chaussée de la descente de la Croix de May par la mise en place de buses de récupération des eaux pluviales côté talus pour une utilisation sécurisée de cette voie par cyclistes et automobilistes.



MISSION LOCALE

Parrainage jeune / entreprise

LA MISSION LOCALE PAYS DU SUD-GRÉSIVAUDAN RECHERCHE DES PARRAINS/MARRAINES chefs d'entreprises, salarié(e)s, élus, jeunes retraité(e)s issu(e)s du monde économique, institutionnel ou associatif pour renforcer l'accompagnement des jeunes en recherche d'emploi et accroître l'égalité des chances. Piloté conjointement par les services de l'Etat en charge de l'emploi (Directe et Politique de la ville), ce dispositif Parrainage vise à mettre en relation un(e) « parrain/marraine » disposant d'un réseau, d'une expérience professionnelle reconnue avec un(e) « filleul(e) » rencontrant des difficultés d'intégration professionnelle.

La garantie jeunes

LA GARANTIE JEUNES

C'est pour qui ?

Vous avez entre 18 et 25 ans et peu ou pas de revenus.

Vous n'êtes ni scolarisé, ni étudiant, ni en emploi, ni en formation.

Vous souhaitez réussir votre entrée dans la vie active et trouver un emploi.

Vous êtes motivé et volontaire !

La Garantie Jeunes vous propose un accompagnement qui vous permet d'accéder à votre autonomie professionnelle et financière.

LA GARANTIE JEUNES

C'est quoi ?

- 1 Un **contrat d'engagement** entre vous et votre Mission locale.
- 2 Une **allocation forfaitaire mensuelle** pour sécuriser mon quotidien.
- 3 Un **parcours d'accompagnement collectif et intensif** avec une présence quotidienne à la Mission locale.
- 4 Développement de vos **compétences** et de vos capacités en multipliant de nombreuses **mises en situation** professionnelle.

« Un espace de sport - du théâtre - ça m'a permis de me "dé-tendre" »



« J'ai écrit sur toutes mes lettres "Mission locale" »



Qu'est ce qui se passe

pendant 1 an ?

- 1 **Accompagnement collectif** avec des groupes dans le but d'améliorer vos connaissances.
- 2 **Suivi personnalisé et individuel** pour vous aider dans votre projet professionnel.
- 3 **Périodes d'immersion en entreprises** afin de vous faire découvrir le monde du travail et acquérir de nouvelles expériences que vous valoriserez.



DEPUIS LE 5 SEPTEMBRE, LA MISSION LOCALE PAYS DU SUD-GRÉSIVAUDAN A LANCÉ LE DISPOSITIF GARANTIE JEUNES. L'OBJECTIF ? RAMENER, EN UN AN, VERS LE MARCHÉ DE L'EMPLOI OU DES ÉTUDES 100 JEUNES DÉSCOLARISÉS DU TERRITOIRE ET ÂGÉS ENTRE 18 ET 25 ANS.

Cet accompagnement doit permettre à des jeunes, sortis du système scolaire, sans formation et ne dépassant pas le plafond du RSA (Revenu de solidarité active), d'accéder à une autonomie professionnelle et financière. Contact : Mission Locale Pays du Sud-Grésivaudan - Tél : 04 76 38 83 42 missionlocale@pays-saint-marcellin.fr



NOUVEAUX COMMERCES

La Brasserie de La Maladiere



Christophe SCARINGELLA a récemment ouvert le Bistrot de la Maladière et avec son équipe, il vous invite à venir découvrir sa nouvelle carte. A côté d'Intermarché

LA BRASSERIE DE LA MALADIERE
ZI LA MALADIÈRE - 28 ROUTE DE GRENOBLE, - 38160 SAINT SAUVEUR - TEL 04 76 36 80 83

La Bulle Grenobloise, Cave à bières et Ateliers de Brassage

Après Grenoble, la bulle Grenobloise arrive à Saint Sauveur. Son gérant Maxime Chardon originaire de Saint Marcellin, vous propose de venir découvrir ce nouvel espace dédié à la bière.

La bulle Grenobloise n'est pas seulement un espace dédié aux particuliers mais également aux associations et professionnels.

A partir de mi-Novembre, ouverture d'un espace « ATELIERS DE BRASSAGE », concept unique dans le bassin grenoblois permettant de venir brasser sa propre bière.

A coté de Négoce Auto 38

LA BULLE GRENOBLOISE

ZI La Maladière
42 route de Grenoble
38160 Saint Sauveur
Tél 06 63 80 02 67

www.labullegrenobloise.com



ETAT CIVIL

Naissances

- CERON Alicia née le 07 juin 2016
- JUAREZ Tiago né le 29 juin 2016
- GOURDOL Jason né le 27 juillet 2016
- DO RATZRYA Lethi née le 08 septembre 2016
- GOS Lenny né le 11 septembre 2016
- PENTAGORA BERARDI Maëlline née le 14 octobre 2016
- ROUX Odysée née le 29 octobre 2016

P/14

NOVEMBRE 2016

Mariages

- DÉTRAT Grégory et AGNUS Céline
le 23 juillet 2016
- CHEVALET Jessy et MARCHAND Charlotte
le 20 Août 2016
- CARTIER Jean-François et SAUZE Nadège
le 17 septembre 2016
- MONTAGNER Laurent et ARNAUD Françoise
le 17 septembre 2016

Décès

- ARNAUD épouse GUILLERMET Simone
le 20 juillet 2016
- GIROUD Auguste le 10 octobre 2016
- BRUNAT Julien le 30 octobre 2016



GOURDOL

Jason



DO RATZRYA

Lethi



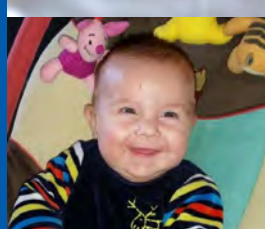
GOS

Lenny



ROUX

Odysée



JUAREZ

Tiago



CERON

Alicia



CARTIER

Jean-François
et SAUZE
Nadège



CHEVALET

Jessy et
MARCHAND
Charlotte

OBTENTION DE NATIONALITÉ FRANÇAISE

Deux familles salvériennes ont obtenu la nationalité française et ont été reçues en Préfecture de l'Isère. Mr et Mme SANTOS BELEZA le 23 Septembre 2016 en présence du Maire de la commune et Mme BALOU le 21 Octobre 2016.



NUMÉROS UTILES

Pompiers : 18

Médecin de garde/SAMU : 15

Pharmacie de garde : 04 75 48 18 63

Centre hospitalier de Saint-Marcellin :

04 76 64 90 90 du lundi au samedi de 8h30 à 18h30

SMICTOM (Moloks) : 04 76 38 66 03

Mairie de SAINT SAUVEUR (Isère)

5 Bis rue des Géranioms - 38160 ST SAUVEUR

Tel: 04 76 38 11 41 Fax: 04 76 38 12 62

mairie.st.sauveur@wanadoo.fr

<http://www.saintsauveur38.fr/>

Ouverte tous les jours de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17h ainsi que le 1^{er} samedi de chaque mois.

ENQUÊTE INSEE

L'Insee, en partenariat avec la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du ministère du Travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, réalise, entre octobre 2016 et mars 2017, une enquête statistique sur la formation des adultes.

L'enquête a pour but de décrire les conditions d'accès des adultes à des formations quelles qu'en soient la finalité (professionnelle, personnelle...) et les modalités (études, stages, cours ou enseignement à distance, séminaires, cours particuliers...). Toutes les personnes de 18 à 64 ans sont concernées, qu'elles aient suivi ou non des formations récemment, qu'elles soient en emploi, au chômage ou inactives.

AU PROGRAMME

26 NOVEMBRE 2016

Repas des aînés à 12h00 à la salle des fêtes.

3 ET 4 DÉCEMBRE 2016

Marché de Noël organisé par le Comité des fêtes

10 ET 11 DÉCEMBRE 2016

Expo A2 Partage

13 DÉCEMBRE 2016

Conseil municipal à 20h en salle du Conseil

31 DÉCEMBRE 2016

Réveillon organisé par le club de l'amitié à la salle des fêtes

31 DÉCEMBRE 2016

Réveillon organisé par l'association Solidarité Maillys à la salle polyvalente

8 JANVIER 2017

Vœux du maire à 11h à la salle des fêtes

21 JANVIER 2017

Mondée organisée par le Comité des fêtes à la salle des fêtes

28 JANVIER 2017

Tournoi Playstation FIFA organisé par l'AS VERSAU à la salle des fêtes.

15 MARS 2017

Concours de coinche et de boules organisé
par le Club de l'amitié à la salle des fêtes

18 MARS 2017

Repas dansant organisé par Anim'Ecole à la salle des fêtes

26 MARS 2017

Brocante organisée par l'AS VERSAU à la salle des fêtes